Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

2 DECEMBRE 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18119 **45**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Un accord historique

Ego Perron

Parmi les réformes importantes que nous imaginons et imaginions par le passé voir réaliser au cours de cette législature parlementaire, il y a sans aucun doute le fédéralisme fiscal. La réforme que l'on vient de signer est une redéfinition complète des rapports financiers entre les Régions et l'Etat.
Une révolution dans ce sens, car tout ce que l'on avait acquis pendant plus d'un demi-siècle de conquêtes et d'accords écrits et reconnus par des lois risquait d'être complètement revu et radicalement changé.
Il y a façon et façon d'appliquer le fédéralisme : le fédéralisme signifie plusieurs choses, mais sans doute partir du fédéralisme fiscal comporte bien sûr le risque de commencer par la partie la plus dure et la plus complexe de cette nouvelle conception de l'Etat.
Nous avons voté, au Sénat, la loi sur le fédéralisme car cette idée nous appartient depuis toujours.
Nous avons mis sur pied un débat, une table de négociations, de confrontation et de concertation avec l'Etat. Et nous avons travaillé pour expliquer nos motivations et faire valoir nos droits et ce que nous avions acquis pendant un demi-siècle de batailles.
Je n'entre pas, ici, dans les détails de cet accord. Nous l'expliquerons encore prochainement car cet accord le mérite. Mais je veux d'une manière politique souligner ici le grand travail fait par nos représentants auprès des institutions qui ont obtenu un accord extraordinaire pour notre région. C'est un résultat excellent que l'on vient d'obtenir.
L'Union Valdôtaine s'en félicite. Certes, nous renonçons à quelques transferts qui nous arrivaient, mais en même temps nous redessinons les rapports financiers sur toute une série de postes qui - si notre économie continue de croître comme nous l'espérons - apporteront d'importantes et de nouvelles contributions au budget de l'Administration régionale.
Jamais nous n'aurions pu imaginer obtenir un tel accord, un accord qui gratifie et qui reconnaît nos spécificités, notre situation particulière et notre avenir. Il faut reconnaître là la bonne volonté du Gouvernement italien.
Même si cela dérange certain, il faut avouer là la volonté et la sensibilité de ne pas pénaliser notre région et une volonté politique précise pour favoriser la Vallée d'Aoste. Il faut être honnête et le reconnaître.
Voilà pourquoi, on ne peut pas accepter le jeu des partis qui critiquent toujours ce que l'on a fait.
Certains personnages de notre politique expriment des jugements non pas sur le contenu et le mérite des choses, mais selon une vision idéologique et politique.
Alors même si une chose faite correctement est réalisée – non pas par soi-même – elle est contestée et critiquée.
L'Union Valdôtaine continue son travail dans l'intérêt de cette communauté et dans l'intérêt du peuple valdôtain. Et nous ne refusons pas de dialoguer avec des interlocuteurs, quels qu'ils soient, parce que nous n'avons pas une vision fermée et idéologique de la politique mais nous essayons plutôt, sans renoncer à nos principes et à nos idées, d'être concrets et réalistes.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilate le temps de vivre».
Daniel Pennac

Un grand amour ou un bon livre

Semaine Européenne pour la réduction des déchets

Objectif : « réduire les déchets et optimiser les rebuts »

Comme plusieurs pays de l'Union européenne, la Vallée d'Aoste a également adhéré à la Semaine Européenne pour la réduction des déchets, en organisant plusieurs initiatives sur le territoire régional afin de sensibiliser les personnes au sujet de la prévention des déchets, en montrant du doigt les quantités excessives de déchets produits et, en même temps, en misant sur la connaissance des stratégies pour les réduire.
« *Nous avons cueilli l'occasion* – avait commenté l'assesseur régional au Territoire et à l'Environnement Manuela Zublena lors de la présentation des initiatives pour la semaine du 20 au 28 novembre - *pour rappeler aux citoyens que les déchets représentent un problème qui implique toute la communauté. Nous voulons nous orienter vers une gestion durable des déchets. Le cycle des déchets part de nos habitations, là où ils doivent être sélectionnés afin qu'ils puissent ensuite être recyclés. L'activité de chacun de nous est très importante : séparer correctement les déchets signifie les transformer en véritables ressources* ».

Grâce à la collaboration des organismes locaux et de particuliers, l'Assessorat a donc organisé plusieurs initiatives : des chalets informatifs au centre de la place Chanoux à Aoste, aux "Eco-camper" qui se sont promenés sur les places des huit Communes des Communautés de Montagne pour donner des renseignements sur les thèmes concernant cette campagne de promotion, de la pièce théâtrale mise en scène à la Cité des Jeunes "Moins 100 kilos – Remèdes pour un régime de notre poubelle", à la dégustation, à Fénis, de plats préparés avec des restes. Et encore, le rendez-vous dédié aux aliments produits près de chez nous et la conférence "Moi je ne gaspille pas". Enfin, la semaine s'est terminée le dimanche 28 novembre avec la conférence scientifique "- Spr + eco. Formule per non alimentare lo spreco", une réflexion sur la nécessité de transformer toute forme de gaspillage dans l'optique du développement soutenable et solidaire, de la sobriété, de la réciprocité et de la gratuité.

Nouvelles du Sénat

Assaut au Sénat et accidents du travail

Antonio Fosson

Dans une atmosphère de grande confusion politique et de faiblesse des institutions, nous avons assisté à une tentative d'invasion du Sénat.
Je dois dire, à sensation, que les vrais étudiants parmi les 100 manifestants environ arrivés devant le palais Madame, n'étaient pas nombreux : ceux, en effet, qui avaient un casque sur la tête, des gourdins et autres objets d'incursion ne peuvent pas être définis comme tels. J'ai déjà écrit que la réforme de l'Université est entre autres la plus nécessaire, qu'on ne peut pas continuer de la sorte et qu'elle touche surtout les grands barons en leur fixant des règles. Certes, réformer en supprimant – c'est-à-dire sans apporter des ressources économiques supplémentaires et en enlevant des cours et des postes à présent recouverts par des professeurs vacataires et des personnes précaires – n'est pas facile. Un compromis avait été ajouté pendant la discussion au Sénat et au sein des manœuvres financières on a trouvé également un peu de ressources pour diminuer le nombre

de ceux qui se retrouveront sans travail.
Mais aujourd'hui, le désir de certain apparaît évident de chevaucher une protestation qui a également de justes revendications mais qui interrompt un changement nécessaire. L'Italie des Valeurs a également, d'une certaine manière, justifié l'assaut au Sénat en le motivant par le mauvais exemple que la classe politique donne aujourd'hui aux étudiants !
Dans un climat de crise économique et de crise sociale, une révolution estudiantine peut amener véritablement notre pays dans le chaos !
Mais cette preuve de responsabilité politique que les gens prétendent ne semble pas encore parvenir et les formations avancent seulement leurs requêtes.
En raison de cet assaut repoussé (et là aussi les policiers et le personnel du Sénat ont dû intervenir en méritant un applaudissement) et des commentaires successifs en salle, la discussion sur le rapport annuel concernant les accidents du travail de la commission spécifique dont je fais partie a été renvoyée.
Le nombre des accidents graves sur le lieu de travail a sûrement diminué mais il faut admettre que

SUITE PAGE 2

NOUVELLES EN BREF

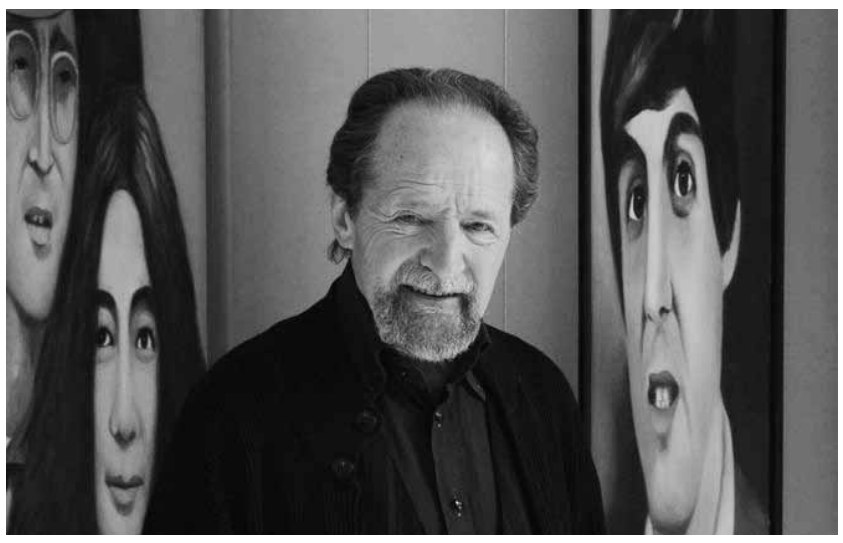

Expositions : Présentation de la brochure hivernale

L'Assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a présenté la brochure Mostre Inverno 2010-2011, qui fournit les informations concernant les sept expositions organisées par l'Assessorat de l'Education et de la Culture de notre région pour la prochaine saison d'exposition.

Les expositions présentes dans la brochure sont les suivantes : La cultura dell'ospitalità. Le collezioni d'arte degli albergatori in Valle d'Aosta au Musée Archéologique Régional (04/12/10-25/04/11), Il coraggio. Arte contemporanea dalla Fondazione Sandretto Re Rebaudengo au Centre Saint-Bénin (27/11/10-08/05/11), Dario Berlier. Poetiche espressioni en l'Eglise de Saint-Laurent (13/11/10-13-02-11), Etto Margueret. L'energia del colore à l'Espace Porta Decumana (23/10/10-06/03/11), Les lieux du patois. Vallée d'Aoste à la Salle d'exposition de l'Hôtel des Etats (05/09/10-06/02/11), Lea Bérard. Les couleurs de la tradition à la Maison du Val d'Aoste de Paris (30/09/10-15/01/11) et Casa Savoia e l'Unità d'Italia à Le Murasse de Verrès (08/12/10-15/02/11).

« *Je suis certain* – a souligné l'assesseur Laurent Viérin – *que le calendrier hivernal des expositions, centré sur la valorisation des éléments locaux unis à des sujets de portée universelle, qui vont de l'art antique à celui plus contemporain en passant par l'artisanat de tradition, pourra intéresser un public toujours plus diversifié, composé de Valdôtains et de touristes, en leur permettant d'apprécier davantage la culture sous tous ses aspects et sous toutes ses expressions* ».

La brochure propose une programmation vaste et différenciée destinée à la population locale et aux touristes présents en Vallée d'Aoste et, pour cette raison, les informations sont en langue italienne, française et anglaise. La publication sera distribuée gratuitement auprès des sièges d'exposition, des offices du tourisme, des hôtels et des bibliothèques.

Inscription à l'examen pour le poste de chauffeur du service public non de ligne de la Vallée d'Aoste

L'examen pour l'inscription au poste de chauffeurs pour le service public non de ligne de la Vallée d'Aoste se déroulera le mercredi 22 décembre 2010 à 14h00, dans la petite salle du deuxième étage de l'Assessorat des Activités productives, 15 place de la République, à Aoste. Le délai de présentation des demandes concernant la participation à l'examen, qui doivent être remplies sur des formulaires auprès du Bureau de la Chambre Valdôtaine des Entreprises et des Professions – 15 place de la République, à Aoste – ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, est fixé au 7 décembre 2010.

Pour tout autre renseignement contacter le Bureau de l'Etat Civil et Certification : 0165/573004-06.

Obiettivo Lavoro News : le développement des compétences informatiques et linguistiques avec les cours FSE

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi cofinancée par le Fonds Social Européen, conclut cette semaine la description des cours de formation de l'Axe d'emploi du Programme Opérationnel de l'Emploi du FSE, par des projets dédiés au développement des compétences informatiques et linguistiques.

Dans le Focus sont présentés deux avis pour l'attribution des chèques et de contribution de location en faveur des étudiants universitaires inscrits pour l'année académique 2010/2011 aux cours universitaires auprès des facultés valdôtaines ou auprès du Polytechnique de Turin à Verrès. Complètent l'information l'avis diffusé par la Région Vallée d'Aoste pour favoriser la réalisation de projets d'innovation proposés par des entreprises en collaboration avec des organismes de recherche et la nouvelle édition du concours Trèves qui cette année sera ouvert aux citoyens italiens ayant un âge compris entre 18 et 30 ans résidant en Vallée d'Aoste depuis au moins cinq années.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 26 novembre 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a approuvé l'accord entre la Région et la société *Italia Lavoro* de Rome pour la réalisation de projets communs visant à lutter contre la crise qui a touché les entreprises et le marché de l'emploi, et ce, grâce à des actions de « bien-être au travail » destinées à soutenir les travailleurs et les entreprises durant la période 2010/2011.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi régionale n° 6/2007 portant nouvelles dispositions en matière de mesures régionales de coopération au développement et de solidarité internationale, il a adopté le rapport sur les activités 2010 (soit 25 projets), qui sera présenté au Conseil régional à l'occasion de l'examen du budget prévisionnel de la Région pour le triennat 2011/2013. Ce rapport contient notamment les 11 projets qui seront lancés l'an prochain.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Les objectifs et les actions du Plan opérationnel annuel (POA) 2011 ont été entérinés, aux termes de la convention-cadre entre la Région et la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE

L'Exécutif a donné son feu vert à l'octroi de la première tranche des aides à valoir sur l'année 2009, au consortium de garantie des prêts *Valfidi* et a engagé à ce titre une dépense de 1.200.000 euros.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

Le Gouvernement a décidé de transmettre au Conseil régional la délibération d'approbation du Plan triennal 2011/2013 pour le logement, au sens de la loi régionale n° 28/2007 portant refonte des dispositions en matière de logements et modifiant la loi régionale n° 33 du 8 octobre 1973.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

L'Exécutif a fixé à 145.000 euros le montant de l'aide octroyée à la Communauté de montagne Mont-Emilius à titre de solde pour la fourniture de mobilier et d'équipements destinés aux structures sociales d'assistance et d'hébergement pour personnes âgées.

Le Gouvernement a également décidé de renouveller l'autorisation d'exercer une activité socio-sanitaire de la coopérative sociale *La Svolta – Le Virage* de Sarre, ainsi que l'accréditation de la communauté thérapeutique résidentielle de quinze places pour personnes dépendant de l'alcool ou des drogues.

Par ailleurs, il a approuvé la participation de la Région à la Journée nationale de la collecte alimentaire, organisée par l'association Banque alimentaire pour la Vallée d'Aoste et a débloqué une enveloppe de 10.000 euros pour soutenir cette manifestation.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Le Gouvernement a autorisé le lancement d'un marché public pour l'attribution du service de gestion intégrée des déchets urbains de la Vallée d'Aoste.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

L'Exécutif a donné son feu vert à l'attribution d'un mandat à la société *Finaosta* pour la souscription du capital d'actions de la société *Chamois Impianti*.

En outre, il a approuvé la prolongation jusqu'au 31 décembre 2011 du délai relatif à la disponibilité des ressources financières pour l'octroi d'une aide en capital à la commune de Valsavarenche, en vue de l'achèvement de la requalification du domaine skiable de ladite commune.

SUITE DE LA PAGE 1

Assaut au Sénat et accidents du travail

ce résultat est en partie dû au fait que les heures de travail ont été significativement réduites à cause de la crise. Cependant, nos chiffres restent encore assez négatifs par rapport à la France et à l'Allemagne. Mais la constatation positive est que l'on observe dans notre Pays une nouvelle culture de la sécurité sur le travail et pas seulement de manière administrative en demandant toujours et seulement de nouvelles procédures sur le papier sans aucune incidence sur les travailleurs. Le texte unique sur la sécurité dans le monde du travail (modifié en 2009) est le nouveau point de départ et de réorganisation de ce secteur qui est en train de donner ses premiers fruits.

Par exemple, Etat et Régions sont en train de collaborer par le biais de synergies fondamentales pour un bon résultat. Et notre région – j'ai participé aux rapports annuels de l'INAIL – fait sûrement partie des plus actives.

On ne doit plus accepter, et trouver normal ou de toute évidence inévitable, le fait que quelqu'un meurt alors qu'il est en train de travailler.

Antonio Fosson

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 7 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Un grave deuil a frappé la culture valdôtaine

Lin Colliard nous a quittés

Le soir du mercredi 24 novembre une triste nouvelle s'est répandue : Lin Colliard n'est plus.
Né à Donnas le 28 août 1934, le professeur Colliard est décédé dans sa maison de la rue Marmore, à Aoste, entouré de sa famille : sa femme Carla Verthuy et ses filles Marie-Rose et Francine, qui l'ont assisté dans sa maladie à l'issue fatale.
Avec lui, c'est l'une des grandes figures de la culture valdôtaine du XX[e] siècle qui disparaît. Accueilli à l'Académie de Saint-Anselme à l'âge de 21 ans, il avait décroché sa maîtrise ès lettres à l'Université de Turin et débuté une brillante carrière académique à l'Université de Milan, où il fut maître assistant d'Histoire moderne et d'Histoire de la Liturgie, puis à celle de Turin comme assistant de Paléographie et diplomatique. En 1965 il fut nommé directeur des Archives historiques régionales, charge qu'il ne quitta qu'en 1991 pour la retraite. Sous sa direction, les Archives historiques devinrent un foyer de culture vivante, car il sut susciter l'intérêt et la passion de deux générations d'archivistes et de chercheurs, qui l'aidèrent au fil des années à restituer à la communauté valdôtaine les trésors de culture et d'histoire que recèlent les documents légués par nos ancêtres.
Les Archives produisirent alors plusieurs collections de publications scientifiques : *Archivum Augustanum*, *Recherches sur l'ancienne liturgie d'Aoste*, *Biliothèque de l'Archivum Augustanum*, *Monumenta liturgica Ecclesiæ Augustanæ* et les *Cahiers du particularisme valdôtain*, spécialement finalisés ceux-ci à divulguer les sources historiques fondamentales de notre pensée autonomiste. On lui doit aussi de nombreux ouvrages d'histoire et de littérature : sa bibliographie compte plus de quatre cents titres, dont notamment *La culture valdôtaine au cours des siècles*, édité en 1976, livre fondamental pour la connaissance de notre histoire littéraire. Parmi les autres volumes dont il est l'auteur, rappelons encore : *Fasti e decadenza di antiche dimore signorili nella bassa Valle d'Aosta* (1970) ; *La vieille Aoste* (1970-71, réédité en 1978-79 et traduit en italien en 1985) ; *Précis d'histoire valdôtaine* (destiné aux écoles, 1985) ; *Familles nobles et notables du Val d'Aoste* (deux éditions, 1985) ; *L'Archivio Storico della Valle d'Aosta / Les Archives Historiques Régionales* (1991, réalisé avec ses collaborateurs).
Président d'honneur de l'Académie Saint-Anselme et membre de plusieurs sociétés savantes, dont la Deputazione Subalpina di Storia Patria, l'Académie Florimontane et l'Académie de Savoie, il reçut de nombreuses marques d'estime et de reconnaissance pour son activité intellectuelle : le Prix Saint-Vincent pour le Journalisme en 1962, le Prix Alpes-Jura en 1977, la Médaille de saint Anselme en 1982, le Prix René Willien en 1987, le Prix Balmas-Vallée d'Aoste en 1999 ; le Président de la République italienne lui décerna en 2003 le titre de « Benemerito della scuola, della cultura e dell'arte » en 2003 ; il fut

nommé Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres par le Président de la République française en 1991 et Chevalier de l'Autonomie par le Président de la Région valdôtaine en 2007.
A côté de la qualité de ses travaux scientifiques, il faut signaler l'engagement de Lin Colliard pour la sauvegarde des sources archivistiques valdôtaines : dès les années 1960 il envisagea un programme de classement et d'inventoriage des archives municipales et ecclésiastiques, en accord avec la Surintendance des Archives du Piémont et de la Vallée d'Aoste de Turin, qui est toujours en cours. Traditionnaliste sans être passéiste, il était partisan des innovations dans la mesure où il les considérait des progrès réels : dès son arrivée aux Archives historiques il s'engagea dans la mise à jour de l'appareillage technique, notamment pour la production des microfilms, et il rappelait volontiers que son bureau fut le premier de l'Administration régionale, après le secrétariat personnel du Président du Gouvernement régional, à disposer d'un photocopieur, indispensable pour la reproduction rapide des documents anciens. Partisan convaincu de la diffusion de la méthodologie scientifique en matière de recherches historiques et de la connaissance du passé de notre région, il institua l'Ecole de Paléographie et de Diplomatique, doublée su Séminaire d'Histoire Valdôtaine, qui donnèrent à de nombreux jeunes (et moins jeunes) Valdôtains la passion et les instruments critiques pour connaître leurs racines et leur identité.
L'identité valdôtaine fut en effet toujours au centre de ses préoccupations : le maintien des caractères ethniques et linguistiques de notre peuple, dans une perspective de promotion culturelle et d'ouverture vers le monde et vers l'avenir, était le but ultime de son activité d'historien et de Valdôtain. Refusant un certain snobisme, assez répandu dans certains milieux intellectuels, visant à faire croire que l'historien doit s'abstraire de sa propre communauté pour atteindre on ne sait quel nirvana aseptique d'une prétendue objectivité, il pensait qu'au contraire l'un des devoirs des intellectuels est de s'engager pour le progrès culturel et social de leur peuple et de proposer des valeurs positives tirées des leçons du passé, dont la connaissance est indispensable pour préparer l'avenir : une conviction qui lui venait à la fois de son expérience de chercheur et de sa profonde foi chrétienne, qui avait mûri dans des passages parfois ardus de sa vie spirituelle.
Le professeur Colliard s'est donc endormi dans la paix des Justes, mais son souvenir demeure dans le cœur de ses amis et restera gravé à jamais dans les annales de notre culture valdôtaine.

Joseph Rivolin

Les condoléances du président Rollandin

Le président de la Région Augusto Rollandin a écrit aux proches de Lino Colliard pour leur dire qu'il participe à leur chagrin et leur assurer toute sa sympathie, ainsi que de celle de la communauté valdôtaine tout entière, au lendemain de la disparition de ce grand spécialiste de l'histoire de notre région.
« *Un homme qui a consacré son existence à l'étude et qui, grâce à ses inlassables recherches sur l'histoire de notre petite patrie, nous lègue un immense patrimoine de connaissances, grâce auxquelles nous pouvons prendre pleinement conscience de notre identité de Valdôtains et en tirer une juste fierté. Le nom de Lino Colliard* - a conclu Rollandin - *restera gravé dans le livre d'or de notre communauté, au chapitre des plus éminents intellectuels valdôtains* ».
C'est en ces termes que le président Rollandin a choisi d'évoquer le souvenir de Lino Colliard, qui avait été fait *Chevalier de l'Autonomie* en 2006, après avoir dirigé de 1989 à 1992 les Archives historiques régionales.

Du 7 au 13 décembre la 20[ème] édition de la manifestation

Courmayeur Noir in Festival : une édition de très haut niveau

Les lumières sur la vingtième édition du "Courmayeur Noir in Festival" seront allumées le mardi 7 décembre prochain : un anniversaire qui sera célébré en compagnie de plusieurs invités très prestigieux et par la présentation de plusieurs avant-premières.
Le calendrier de la manifestation a été présenté par l'assesseur régional au Tourisme Aurelio Marguerettaz et par le président de la Région Augusto Rollandin, le syndic de Courmayeur Fabrizia Derriard et le directeur du festival Giorgio Gosetti. « *Des manifestations comme Noir in Festival* – a commenté l'assesseur Marguerettaz – *représentent un atout pour créer des évènements culturels favorisant la promotion de la Vallée d'Aoste pendant toute l'année. En outre, les organisateurs font des initiatives qui vont au-delà du Festival, en impliquant d'autres réalités du territoire valdôtain, comme, par exemple, "A due passi dal Noir", les soirées à la Cité des Jeunes à Aoste auxquelles ont participé Giancarlo De Cataldo et Gabriele Salvatores* ».

Le président Rollandin a fait écho aux déclarations d'Aurelio Marguerettaz : « *Il s'agit d'une manifestation d'un niveau culturel très élevé. Pendant ces vingt années, Noir in Festival a beaucoup grandi, en organisant des initiatives qui ont valorisé, par conséquent, également la Vallée d'Aoste* ».
Ensuite, le directeur du Festival Giorgio Gosetti a présenté le programme : « *L'anniversaire de notre Festival ne sera pas le seul : en effet, nous fêterons également les 50 ans du film Psychose, avec la projection de l'œuvre d'Alfred Hitchcock avec une nouvelle version numérique, et les 10 ans de Geronimo Stilton* ». Le directeur du festival a également illustré les noms prestigieux qui arriveront au pied du Mont Blanc à cette occasion : « *L'invité d'honneur est Michael Connelly, qui a remporté le Raymond Chandler Award : un écrivain qui a su créer des personnages très connus. En outre, nous aurons le plaisir de rencontrer Giorgio Faletti, qui présentera son nouveau roman "Appunti di un venditore di donne", la norvégienne Anne Holt, Tito Topin, la créateur du Commissaire Navarro, ou encore Ian Pears* ».

Aux dix pellicules, qui seront en concours, s'ajouteront des événements spéciaux, à savoir, l'avant-première de la série "Le cronache di Narnia" en trois dimensions, la version intégrale de "Carlos" du metteur en scène Alivier Assayas et "The killer inside me" di Michael Winterbottom. Pour tous les passionnés de polar, le rendez-vous est donc fixé à Courmayeur du 7 au 13 décembre prochain (vous pouvez consulter le programme complet sur le site Internet www.noirfest.com).

Le budget 2011/2013 de la Région a été présenté jeudi dernier par le président Rollandin

«Un document solide pour l'avenir qui rassure les Valdôtains»

Le budget 2011/2013 de la Région a été rédigé en tenant compte de trois points importants: avant tout, les aides anticrise, qui viennent d'être confirmées, et ensuite la manœuvre de finances de l'Etat italien, à savoir la loi 122 de 2010, et le fédéralisme fiscal.

«*Bien que la période de crise persiste et compte tenu de la loi de finances et de la réforme du fédéralisme fiscal* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin lors de la conférence de presse de présentation du budget, le jeudi 25 novembre dernier, le président de la deuxième commission Andrea Rosset et l'assesseur régional aux Finances et au Budget Claudio Lavoyer étant également présents – *nous présentons aujourd'hui un document solide, qui rassure le futur des Valdôtains».*

Comme le président Rollandin l'avait annoncé au cours des semaines précédentes, le budget présenté confirme la totalité des mesures anticrise, sauf pour l'achat d'une nouvelle voiture: une dépense qui pèsera sur le budget pour environ 130 millions d'euros.

En outre, la manœuvre de finances italienne a demandé aux Régions autonomes une contribution de 500 millions d'euros: la Vallée d'Aoste devra y participer en donnant à l'Etat 24,3 millions d'euros en 2011, 48,6 en 2012 et en 2013: «*Il y a d'autres Régions autonomes qui ont déjà commencé à verser leur contribution pour 2010* – a précisé le président Rollandin – *tandis que nous, on commencera en 2011, ayant ainsi gagné un an».*

Ensuite, pour ce qui est du fédéralisme fiscal, l'accord signé à Rome avec le ministre Calderoli envisage une limite des dépenses de 104 millions d'euros.

Le budget s'équilibrant sur le chiffre de 1 milliard et 730 millions d'euros et les ressources disponibles sans les comptes d'ordre s'élevant à 1.580 millions d'euros, selon les effets produits par ce nouveau système financier, les recettes en 2011 subiront donc une diminution de 6,23% par rapport à 2010.

Parmi les points mis en évidence pour le budget 2011, il y a les interventions pour le développement économique, 166 millions d'euros, la Santé, 273 millions plus 7,3 millions pour les structures sanitaires, les Politiques sociales, 84 millions, le Plan triennal pour les politiques du travail, presque 20 millions auxquels s'ajoutent les 37 millions du Fonds social européen, et les organismes locaux, pour lesquels l'Administration régionale a affecté 236 millions d'euros, une chiffre qui est en augmentation par rapport à 2010.

Sur ce dernier point, le président de la Région a posé l'accent en soulignant que: «*d'après les dispositions dues au changement de la répartition fiscale de l'Irpef, qui passe des 9/10 à un bénéfice total, les organismes locaux pourront jouir d'une augmentation de la disponibilité financière».*

En même temps, l'Administration régionale a demandé aux Communes de réduire de 20% leurs dépenses: une requête qui va dans le sens des objectifs de la Région, qui envisage de recouvrir seulement de 50% les postes vacants au 1er janvier 2011 et qui seront libérés en 2011. En outre, le budget veut réduire également les frais de la politique, en empêchant aux organismes locaux d'augmenter les indemnités de fonction et les jetons de présence des administrateurs.

Denis Falconieri

Le nouveau système financier est en discussion au Conseil régional

«La réalisation d'un véritable fédéralisme fiscal»

L'accord pour la coordination de la finance publique dans le domaine du processus de réalisation du fédéralisme fiscal, cité à l'article 119 de la Constitution, qui a été signé à Rome en novembre dernier par le président de la Région Augusto Rollandin, a inscrit une étape fondamentale pour le système financier de la Vallée d'Aoste.

Ce nouveau système fera ensuite l'objet d'une norme de réglementation qui sera bientôt discutée au sein du Conseil régional, afin qu'il puisse ensuite être approuvé par le Conseil des Ministres.

Selon les termes de l'accord, la Tva dérivant de l'importation sera réduite progressivement jusqu'à arriver à son élimination en 2017, la Vallée d'Aoste obtiendra en même temps une plus grande participation par rapport aux impôts du Trésor public concernant le territoire régional.

En outre, la Vallée d'Aoste percevra les 10/10, au lieu des 9/10, de toute une série d'impôts, à savoir l'Irpef, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'Ires, l'impôt sur le revenu des sociétés, les retenues sur les intérêts et sur les revenues de capital, les impôts sur les droits de successions et les donations, la Tva, les taxes sur l'énergie électrique, sur l'essence et sur les huiles de gaz, les impôts sur le tabac et les impôts concernant les voitures.

Et encore, grâce à cet accord, notre Région pourra profiter des impôts dont elle n'avait auparavant aucune implication: les taxes sur le gaz naturel, les impôts sur les assurances et ceux concernant les spectacles et les divertissements.

Le nouveau système financier se présente, donc, très solide, en pouvant compter sur le fait que l'on prévoit également un bénéfice sur la totalité des entrées tributaires du Trésor public et des impôts substitutifs.

Selon cet accord, une fois que la période de crise économique sera passée et que le Pil augmentera en garantissant une croissance de la recette fiscale, les entrées pour la Région deviendront, par conséquent, plus importantes.

LintyAuto
VENDITA.ASSISTENZA.RICAMBI
19, Plan Félinaz Charvensod (AO) 0165.262286 www.lintyauto.com

Courmayeur, le dîner de la section de l'Union Valdôtaine

C'est le restaurant de l'Auberge de la Maison à Entrèves dans la commune de Courmayeur qui samedi dernier, 27 novembre, a accueilli tous les Unionistes de la section au pied du Mont Blanc.
Un dîner auquel a participé - entre autres - le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron (sur la photo).

Samedi dernier, 27 novembre, la cérémonie

Arvier, la maturité civique pour douze néo-majeurs

Douze néo-majeurs de la commune d'Arvier ont reçu samedi dernier, 27 novembre, la Charte de maturité civique de la part du syndic de la commune, Mauro Lucianaz, et de plusieurs membres du Conseil communal.
Avec la charte, les néo-majeurs ont reçu également une copie de la Constitution italienne, du Statut Spécial de la Vallée d'Aoste et du Statut de la commune d'Arvier, outre au drapeau de la classe.
Participation également pendant la cérémonie des anciens maquisards Enrico Bovet et Giulio Chevrère - nés respectivement en 1921 et 1922 - qui avec le comandant des Carabiniers de Saint-Pierre Salvatore Rossi et le président des volontaires du secours du Grand Paradis Umberto Polignone ont expliqué aux néo-majeurs les responsabilités de la vie d'adulte.
Enfin, le président de la Pro Loco d'Arvier Pietro Perrier, le chef du groupe des chasseurs alpins du pays Piero Pivot, les institutrices Graziella Vallet, Piera Junod et Gisella Glarey, la présidente de la commission de la bibliothèque communale Elide Sage et le président du club de ski Corrado Gex Roberto Perrier étaient également présents. Sur la photo, de gauche à droite, le syndic adjoint Christian Alleyson, Chiara Munari, Nicolò Delfino, Matilde Chiudinelli, Daniele Perrier, Nicole Vallet, Matteo Nardo, Omar Junod, Tommaso Di Marti et le syndic Mauro Lucianaz (absents Guillaume Vallet, Giulia Fiorani, Manuel Rinaldi et Mohcin Haddouche).

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Charvensod

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Luigi (Vigio) IMPERIAL

ancien conseiller communal.
La communauté unioniste de Charvensod présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Anita Charbonnier, à son fils Silvano avec sa femme Stefania, à ses sœurs Désirine et Iolanda avec leur famille, ainsi qu'à tous les autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Verrès

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Francesco DE ZORDO
âgé de 81 ans

à sa fille Danila avec son époux Emilio Prola, membres de la section, ainsi qu'à ses autres filles et à tous les autres parents, la communauté unioniste de Verrès présente ses condoléances les plus sincères.

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans

exprime ses plus sincères félicitations à

Mademoiselle
Denise FOLLIEN

fille du vice-syndic d'Aoste et inscrite à notre section, qui a brillamment obtenu sa Licence en Economie et Commerce, en discutant une thèse sur « l'Azienda Pubblici Servizi del Comune di Aosta », et en obtenant la mention 108/110.

CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION VALDÔTAINE

« LA CRISE DU TRAVAIL : un défi pour l'avenir du peuple valdôtain »

SAMEDI 11 DECEMBRE 2010
au Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia - Saint-Vincent

Programme :
9h00 : 1ère convocation
9h30 : 2ème convocation
- Allocution de bienvenue par un représentant de la Section de Saint-Vincent et par un représentant de la municipalité
- Rapport du Président du Mouvement, M. Ego Perron
- Intervention du Sénateur, M. Antonio Fosson
- Intervention du Président du Conseil, M. Albert Cerise
- Intervention du Président de la Région, M. Auguste Rollandin
- Intervention des associations et des catégories économiques, sociales, syndicales invitées

13h00 : Déjeuner
14h30 : Reprise des travaux
- Eventuelle présentation des documents des sections
- Débat
- Conclusions

Pour les délégué(e)s un déjeuner est prévu ; vous êtes priés de retenir votre place en versant la somme de 25,00 euros au Siège Central ou à celui de Pont-Saint-Martin, dernier délai le vendredi 3 décembre.

Seuls les délégué(e)s en règle avec leur cotisation pourront participer aux travaux du Congrès.

La section de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin

organise le

DÎNER DE NOËL
vendredi 17 décembre 2010 à 20h00
à l'HOTEL RESTAURANT CRABUN

Le prix est fixé à 26,00 euros ; pour les réservations, **dernier délai jusqu'à 17h00 le 15 décembre 2010**, adressez-vous à :
Marco Sucquet : tél. 349 6358700
Eleonora Preti : tél. 347 2401606
Siège Union Valdôtaine de la Basse Vallée tél. 0125 1969000

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Vincent

organise son

Dîner de Noël
le JEUDI 16 DECEMBRE 2010 à 20h30
au Restaurant Olympic (rue Marconi - Saint-Vincent)

Le prix est de 35 euros.

Pour les réservations s'adresser, **dernier délai mardi 14 décembre**, directement à Marco Ciocchini, tél. 335 1036620.

La Fête annuelle du SAVT et le Déjeuner social

auront lieu le

mercredi 8 décembre 2010
dans la salle communale « Bec Renon » à Donnas

Le programme de la journée est le suivant :
9h00 : Rendez-vous sur l'esplanade de la Salle « Bec Renon » ;
9h30 : Sainte Messe en l'Eglise Paroissiale ;
10h30 : Visite guidée des « Caves Coopératives de Donnas » ; Apéritif ;
12h00 : Visite guidée de la Fromagerie Vallet ;
13h00 : Déjeuner dans la salle Communale « Bec Renon », 24 rue Binel.

L'après-midi, les présents pourront danser sur la musique de l'Orchestre « Folk d'Antan » de Mile Danna.
Pour réservations : Aoste 0165-238384 ; Châtillon 333 -3547422 ; Verrès 0125-920425 ; Pont-Saint-Martin 0125-804383 ; Giorgio 320-0608907.

Dimanche à Aoste a été signée la "Charte de l'Amitié"

L'entretien des rapports entre Jeunes valdôtains et jurassiens

Jeunes valdôtains et jurassiens ensemble. Cela s'était déjà produit au printemps, quand au mois d'avril une délégation de la Jeunesse Valdôtaine avait visité le canton suisse. Le week-end dernier, la visite a été effectuée. Un groupe de jeunes jurassiens a, en effet, rejoint le Val d'Aoste vendredi 26 novembre pour mieux connaître notre région et pour discuter, avec les représentants de la Jeunesse, des problèmes qui concernent les peuples minoritaires. Une fin de semaine laborieuse et faite de discussion, mais aussi de repos et de connaissances : les jurassiens ont visité la ville d'Aoste et le Conseil régional, où ils ont été accueillis, samedi matin, par le président de la Région Augusto Rollandin, la secrétaire du Conseil Emily Rini et par Marco Calchera, le secrétaire du président du Conseil Albert Cerise.

Dans l'après-midi, la délégation a visité le Fort de Bard et - ensuite - l'entreprise de la Maison Bertolin, avant de rejoindre le siège de l'Union Valdôtaine de Pont-Saint-Martin où a été rédigée la Charte de l'Amitié.

Le document a été signé dimanche matin dans la salle de l'Hôtel des Etats d'Aoste par deux représentants valdôtains (l'animateur principal de la Jeunesse Stefano Aggravi et Stefano Crétier) et deux jurassiens (Magali Brêchet et Aurélien Girard). La "Charte de l'Amitié" se présente comme une sorte d'accord afin que les deux communautés puissent continuer à avoir des rapports et poursuivre les mêmes objectifs : le maintien des particularités propres aux deux peuples et un rôle pour les jeunes toujours plus déterminant dans la discussion politique.

À ce propos, une sorte de compte rendu de la situation au niveau des deux communautés différentes a été fait. Côté valdôtain, les conseillers communaux de Valtournenche et Saint-Oyen Monica Meynet et Matthieu Réal ont expliqué leur engagement. *« C'est une expérience plutôt récente* - ont dit les deux représentants de la Jeunesse - *mais qui malgré tout a déjà porté ses premiers fruits. On travaille pour le bien de notre communauté, même si parfois il est difficile de voir les jeunes intervenir dans le débat politique et administratif »*. Un problème qui touche moins la communauté de Saint-Oyen, *« où on a choisi d'affronter cette législature avec un Conseil communal composé en bonne partie par des jeunes de moins de trente ans »* a dit Matthieu Réal.

Chez les jurassiens, c'est Joanna Eyer, déléguée de la Jeunesse Interjurassienne, qui a pris la parole pour expliquer *« que la création du Parlement des Jeunes du Jura a beaucoup aidé la prise de conscience des garçons et des filles de notre région pour ce qui est de leur rôle au sein de l'administration de notre région. Il y a aussi des places réservées aux jeunes dans les commissions cantonales qui s'occupent des différents problèmes comme la santé et l'économie : c'est un bon point de départ pour nous, puisque nous voulons quand même continuer de croître »*

En haut, le groupe de valdôtains et de jurassiens qui ont écrit la "Charte de l'Amitié". A côté, la signature de la Charte

Le coin du dialogue

Andrea Rosset

Chers amis et lecteurs, au moment où j'écris ce « coin du dialogue » et où lirez ces lignes, le Conseil de la Vallée est en train d'examiner la Loi de Finances 2011 et le Budget prévisionnel 2011/2013 de notre Région.
Il s'agit de deux documents très importants pour la Vallée d'Aoste et pour tous ses citoyens, alors que nous ne sommes pas encore sortis de la crise internationale qui nous a frappés il y a deux ans et que certains pays européens sont proches de la faillite – l'Irlande qui vient d'être aidée à hauteur de 85 milliards d'euros, le Portugal et l'on parle maintenant de l'Espagne.
Il faut, maintenant plus que jamais, gérer l'argent public de manière responsable et c'est ce que la Vallée d'Aoste a toujours fait. Les Administrateurs régionaux, et ceux de l'Union Valdôtaine en particulier, ont toujours été attentifs aux exigences et au bien-être des Valdôtains et de tous les secteurs qui composent notre région.
Certes, les temps ne sont pas faciles. Nous devons, d'un côté, participer à l'assainissement des comptes nationaux – et la Vallée d'Aoste se doit d'être solidaire, à condition qu'elle décide elle-même où faire des économies –, de l'autre, tenir compte de la manœuvre financière nationale suite à l'accord sur le fédéralisme fiscal. A cela s'ajoute la nécessité de poursuivre la disposition de mesures anticrises pour soutenir nos concitoyens et nos entreprises dans l'attente de jours meilleurs.
Nous maintenons tout de même un budget important – s'équilibrant sur 1 729,9 millions d'euros pour 2011, sur 1 689,5 millions pour 2012 et sur 1 676,5 millions pour 2013 – qui nous permet une certaine garantie pour pouvoir investir dans le futur, qui démontre que nous avons une économie solide et qui met en évidence que ce que nous avons réalisé et mis en place au cours de ces années est positif.
Je ne souhaite pas vous ennuyer aujourd'hui avec des chiffres, car j'aurai l'occasion de revenir sur ces deux importants documents la semaine prochaine après leur approbation, mais je tiens à vous dire que ce budget confirme trois aspects fondamentaux : les mesures anticrises qui sont capitales dans une conjoncture incertaine comme celle que nous connaissons actuellement, la finance locale qui tout en étant distribuée différemment assure l'autonome des collectivités locales, et la garantie des services à la personne.
Il s'agit d'un bilan responsable et équilibré car il est axé sur la personne, sur ses besoins et son bien-être, ainsi que sur le développement harmonieux de notre chère Vallée d'Aoste qui est et restera un modèle pour l'Europe.

Approbation du projet de loi à l'unanimité

Protection des animaux domestiques

Lors de sa séance du 17 novembre dernier, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi *« Normes pour la protection et traitement correct des animaux domestiques. Abrogation de la loi régionale n°14 du 28 avril 1994 »*.

Pour le Conseiller régional Piero Prola, vice-Président de la troisième Commission permanente et qui parlait également au nom du Conseiller Alberto Crétaz : *« Le comportement des animaux domestiques a été pendant de nombreuses années considéré avec peu d'intérêt puisqu'il a été fortement modifié par la cohabitation souvent forcée avec l'homme qui en a amplement changé les traits fondamentaux, faisant de ces animaux des entités bien différentes des espèces sauvages correspondant. L'exode rural progressif qui nous a toujours plus éloignés de l'environnement n'a toutefois pas coupé cette sorte de cordon ombilical qui nous lie aux animaux et ceux-ci continuent en effet à faire partie de notre vie et à peupler nos habitations. »*

Conseiller Prola, dans votre rapport vous avez fait référence à la Déclaration Universelle des Droits des Animaux.
« Tout à fait, car la Déclaration Universelle des Droits des Animaux propose les normes d'une éthique fondée sur le droit à l'existence de toutes les espèces dans le cadre de l'équilibre naturel. Il en dérive pour l'homme le devoir de respecter la Vie sous toutes ses formes dans le respect de l'unité et, dans le même temps, de la diversité des êtres vivants. Il en dérive aussi

l'engagement dans une lutte pacifique mais ferme pour réduire et éliminer la souffrance, la torture, la destruction dans le cadre de la communauté biologique à laquelle l'homme appartient et dont il dépend. Toute espèce, tout individu a le droit une existence digne. L'espèce humaine a par contre commencé une gestion autoritaire de l'économie biologique et, à travers la domestication totalitaire, au prix de souffrances, de meurtres et d'abattage d'espèces et d'individus, menace l'existence même de l'équilibre biologique naturel. »

Parlez-nous des modalités de travail pour arriver à ce texte.
« Ce document est le fruit d'un travail de concertation qui a impliqué l'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales, l'USL, le Celva et l'Avapa et qui a été réalisé avec l'apport et l'intégration de la proposition de loi présentée par le groupe Alpe, à travers un travail d'harmonisation accompli par les rapporteurs. Un texte qui a été analysé, discuté et approuvé par la troisième et cinquième Commission permanente. »

Qu'en est-il des nouveautés qui se trouvent dans ce document ?
« Il y a en effet de nombreuses nouveautés par rapport à la loi précédente, telles que l'introduction des animaux domestiques pour les activités d'assistance et pour les parcours thérapeutiques, le registre canin en définissant les modalités d'inscription et de gestion avec la possibilité d'enterrer les corps dans les terrains privés, la création du chenil régional, des modalités pour la prévention du vagabondage des chiens et des chats, des contributions régionales pour les entreprises agricoles pour la protection du patrimoine zootechnique et la création d'une Commission paritaire régionale qui a le devoir de contrôler l'application de la loi sur les phénomènes de vagabondage et d'adopter les stratégies nécessaires en cas de problèmes. »

En guise de conclusion le Conseiller Piero Prola considère que cette norme, fruit d'un ample partage aussi bien technique que politique, est une étape importante pour la reconnaissance des droits et la protection des animaux domestiques qui ne doivent pas être considérés comme un bien ou une utilité écologique de l'homme mais comme sujets, individus porteurs d'intérêts vitaux.

Luciano Caveri prend la parole à Rome

« La démocratie de proximité est la clef de voûte du fédéralisme »

Lundi dernier, 22 novembre, le Conseiller Luciano Caveri, en qualité de Chef de la Délégation italienne du Comité des Régions, est intervenu à Rome à la première réunion de la Coordination pour les Affaires européennes de la Conférence des Présidents des Assemblées législatives des Régions et des Provinces autonomes. Le Conseiller Caveri a pris la parole – sur demande des Présidents des Conseils régionaux – sur de nombreux points à l'ordre du jour et en particulier sur la réforme de la loi n°11 de 2005 (Normes générales sur la participation de l'Italie au processus normatif de l'Union européenne et sur les procédures d'exécution des obligations communautaires), sur le contrôle de subsidiarité (en application du Protocole n°2 annexé au Traité de Lisbonne), sur le rôle du Comité des Régions et sur les relations avec les Assemblées législatives régionales de l'Union européenne.
« Relativement au premier point – a déclaré Luciano Caveri – *la phase ascendante est fondamentale dans la défense du « système italien » et de ses intérêts (pas d'égoïsmes parce que l'esprit européiste ne le permet pas), tout comme l'est aussi la phase descendante qui doit prévoir le plein respect des pouvoirs et compétences régionales. »*
En ce qui concerne le principe de subsidiarité, le Chef de la Délégation italienne a expliqué que *« le Comité des Régions a un rôle de défense du principe de subsidiarité et représente une « autre Europe », celle de la démocratie de proximité, clef de voûte du fédéralisme. »*
Et Luciano Caveri de poursuivre : *« Il existe des défis sur des thèmes importants comme les fonds structurels, la politique agricole, le réseau transeuropéen des transports, le nouveau pacte de stabilité qui obligent le système régional à un déclic qui marque une présence politique en cherchant le dénominateur commun et les alliances nécessaires en Europe. »*
Dans sa description du rôle et des compétences du Comité des Régions, Luciano Caveri a souligné l'importance du travail en cours de la part de la Délégation italienne : *« Nous sommes en train de travailler sur la composition future du Comité des Régions pour avoir une augmentation des membres italiens non pas pour une revendication nationaliste mais pour s'adapter aux Traités et cela servira (si l'on passe de 25 à au moins 29 membres) à avoir une plus grande représentativité du système italien de démocratie locale. »*

Hommage au Professeur Lino Colliard

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, salue la mémoire du Professeur Lino Colliard, ancien directeur des Archives historiques régionales le mercredi 24 novembre 2010.

« Le Professeur Colliard – dit le Président Cerise – *a été l'un des historiens valdôtains les plus illustres du XXe siècle. Il nous a rendu, grâce à sa curiosité intellectuelle et à sa capacité de fouiller dans les documents de nos archives, des pages extraordinaires d'histoire de notre Vallée, en recomposant le tableau de notre passé. Il a également su être un savant pédagogue, en léguant ses savoirs aux passionnés d'histoires par la création d'une école de l'histoire et de la culture valdôtaine. »*

UNION VALDÔTAINE

LA CRISE DU TRAVAIL:

un **défi** pour l'avenir du peuple valdôtain

Congrès Thématique annuel

11 DECEMBRE 2010

Saint-Vincent, Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia